Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Février 2011: forte baisse du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage diminuer de 0.2 point pour s'établir à 5.5 % à la fin du mois de février 2011.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud enregistre une forte diminution en février 2011 pour atteindre 18'407, soit 541 personnes de moins qu'à fin janvier 2011

(-2.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution (-490 personnes) pour se fixer à 24'503 (-2.0%). En variation annuelle (février 2010 - février 2011), le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a reculé respectivement de 9.1% et de 6.1%. Il y a un an, le taux de chômage s'élevait à 6.1%. Il faut remonter en 1998 pour constater la même diminution de 0.2 point entre janvier et février.

Par rapport au mois précédent, les branches économiques les plus concernées par cette baisse du chômage sont la construction (-113 chômeurs), l'hébergement et restauration (-69) ainsi que le commerce de détail (-24).

Selon l'âge et la formation, le recul du chômage a bénéficié plus particulièrement à la catégorie des 20 à 29 ans (-211 chômeurs ou -4.6% par rapport à janvier 2011) ainsi qu'à celle des chômeurs sans formation (-262 ou -3.6%).

Par rapport au mois dernier, les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un office régional de placement en tant que chômeurs ont diminué de 10 personnes (-0.4%) en un mois. En revanche, ils ont augmenté de 305 personnes (+15.9%) en un an.

Tous les districts profitent de cette baisse des chômeurs. Avec une baisse de 0.4 point par rapport au mois dernier, le district du Jura-Nord vaudois enregistre la plus forte réduction de taux de chômage pour se fixer à 6.1%; pour la Vallée, elle atteint même -0.6 point (4.8 %). Il est suivi par l'Ouest lausannois avec 0.3 point de moins (5.6%).

A noter que le taux de chômage officiel (5.5%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.7%, soit un écart de 0.8 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mars 2011

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)